Action&Démocratie
La Réunion

CFE CGC

ACTION et DÉMOCRATIE
CFE-CGC

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

SOMMAIRE

Action et Démocratie	2
Calendrier administratif	3
Reclassement	4
Traitement	5
Prise de fonction	6
Barres d'entrée mvt inter PLP	7
Barres d'entrée mvt inter PEPS/ Certifiés/ Agrégés	8

AD Réunion
Un syndicat à votre image

ACTION ET DÉMOCRATIE
238 chemin St Sauveur
97432 Ravine des cabris
Tél : 02 62 35 05 92
Gsm : 06 93 10 28 81
Site internet : www.adreunion.fr
Mél : adreunion@actionetdemocratie.fr
AD Réunion

Cher.e collègue,

Vous venez d'être nommé.e stagiaire à la Réunion et vous vous posez mille questions. Contactez-nous pour obtenir des réponses plus complètes et personnalisées.

Nicole FEHOKO
Présidente académique

ACTION ET DÉMOCRATIE CFE-CGC

Présidente Académique
Nicole FEHOKO
Vice-Présidente
Marie-Lyne SOUBADOU
Vice-Président
Fréréric PRIANON

Élues CAPA 2nd degré
Aména ISSA
Linéda SOUNDRON

Référente PEPS
Sylvie ROBERT

Référent Certifiés
Jacques NIRLO

Vous avez fait le choix de l'Education Nationale. C'est un choix noble et de vocation... Pour vous aider et vous soutenir vous pouvez faire appel à un syndicat de l'Education Nationale. Il s'agit d'en trouver un qui vous propose une syndicalisation à l'image de vos propres convictions, un syndicat digne de vous, qui vous représente au quotidien et dans les différentes instances.

Adhérez à Action et démocratie, nous serons à vos côtés tout au long de votre carrière.

Action et Démocratie est un syndicat national représenté dans les instances aussi bien académiques que nationales.

Notre syndicat tourne le dos au syndicalisme d'appareil, celui qui décide pour les adhérents, parfois contre leurs intérêts. Nous voulons d'un syndicalisme de terrain, être vu et entendu par les collègues.

Pas d'envolée lyrique à Action & Démocratie pour expliquer qu'on va se battre contre ce qu'on a signé la veille. Aucune prime n'est versée à nos dirigeants, aucune subvention n'est perçue par Action et Démocratie : c'est uniquement grâce aux cotisations des adhérents et à une gestion rigoureuse que notre liberté financière est assurée. Elle nous permet de revendiquer une totale liberté d'expression.

Nous n'avons pas besoin de compromissions pour exister. Ces principes fondamentaux nous les avons voulus et mis en place à Action & Démocratie. Depuis notre fondation en avril 2010, nous sommes devenus une force incontournable dans l'éducation nationale.

Grâce à son action reconnue, notre syndicat continue de progresser très fortement. Vous êtes invité.e à nous rejoindre pour amplifier cette vague d'espérance dans un syndicalisme raisonné, convivial mais intransigeant sur les principes fondateurs de l'entraide corporatiste.

Au nom d'Action et Démocratie, nous vous souhaitons une bonne rentrée dans votre fonction et des encouragements pour le métier d'enseignant, ô combien noble, mais difficile dans la conjoncture actuelle.

Le bureau académique AD Réunion

CALENDRIER ADMINISTRATIF ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE

FAITES SUIVRE VOTRE CARRIÈRE PAR ACTION ET DÉMOCRATIE.

AOUT
- Signature du Procès verbal d'installation. Vérifier que l'emploi du temps est conforme à votre corps en tant que stagiaire et selon le concours réussi (15h ou 18h ou 20h ou mi-temps).

SEPTEMBRE
- Signature des VS : ventilation des services (à bien vérifier avant de signer et en garder une copie).

NOVEMBRE
- Inspection conseil
- Participation obligatoire à la mutation inter académique : vœux sur SIAM.
- Parution du « Mutez avec A&D » hors-série « *Spécial mutations inter académiques* ».
- Suivi personnalisé avec AD, consacré aux mutations inter académiques.

DÉCEMBRE
- Dépôt de la confirmation de participation à la mutation inter académique accompagné des pièces justificatives sur colibris. Envoyer la fiche de suivi syndical à AD.

JANVIER
- Mouvement inter académique : Affichage des barèmes.

MARS
- Résultats du mouvement inter académique ministériel.
- Demande de mutation intra académique : vœux sur SIAM .
- Réunions et téléphonie personnalisée avec AD, consacrées aux mutations intra académique.

AVRIL
- Dépôt de la confirmation de participation à la mutation intra académique accompagné des pièces justificatives sur colibris. Envoyer la fiche de suivi syndical à AD.

MAI
- Inspection de titularisation
- Mouvement intra académique : affichage des barèmes.

JUIN
- Commission de titularisation des stagiaires (EQP : examen de qualification professionnelle).
- Résultats du mouvement intra académique. Demande de révision d'affectation, de recours sur Colibris.

RECLASSEMENT

Le salaire d'un fonctionnaire est déterminé par son échelon.

En tant que stagiaire vous serez positionné.e à l'échelon 1 au 1er septembre.

⇒ si auparavant vous avez eu un emploi de non titulaire dans la fonction publique (MAGE, Contractuel, AED, AESH, etc.) vous bénéficierez d'un reclassement

⇒ si vous avez exercé une activité professionnelle dans le secteur privé vous pourrez bénéficier d'un reclassement : une partie sera prise en compte.

Activités professionnelles antérieures (Décret du 07 août 2023)

Les années d'activité professionnelle exercées sans avoir la qualité d'agent public et accomplies par les lauréats avant leur nomination dans l'un des corps de fonctionnaires sont prises en compte dans l'ancienneté pour l'avancement d'échelon, à raison des **deux tiers de leur durée .**

Services de non titulaire (Décret du 07 août 2023)

Les agents qui justifient de services accomplis en qualité d'agent public non titulaire sont nommés dans leur nouveau corps à un échelon du premier grade déterminé en prenant en compte les **deux tiers de leur ancienneté de service.**

TRAITEMENT

Traitement indiciaire brut métropolitain majoré de l'index de vie chère à 1,35 et de l'index de correction à 1,138. Ce qui fait à peu près une majoration de 53 % de votre salaire par rapport à celui de métropole.

Traitement net mensuel de la Réunion au 1er janvier 2024 (hors suppléments fami-liaux, indemnités et cotisation mutuelle).

En tant que stagiaire vous serez à l'échelon 1 (avant reclassement éventuel)

PROFESSEUR CERTIFIES PLP AGREGES CLASSE NORMALE				
ECHELON	INDICE	TRAITEMENT NET	Durée ancienneté	Réforme possible au 01/09/25
1	395	2 614,56 €	1 an	1 an
2	446	2 993,73 €	1 an	1 an
3	453	3 066,38 €	2 ans	2 ans
4	466	3 132,37 €	2 ans	2 ans
5	481	3 202,43 €	2 ans 6 mois	2 ans
6	497	3 272,63 €	3 ans 2 ans	2 ans 6mois
7	524	3 364,05 €	3 ans	2 ans 6mois
8	562	3 515,89 €	3 ans 6 mois 2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
9	595	3 719,78 €	4 ans	4 ans
10	634	3 930,57 €	4 ans	4 ans
11	678	4 202,41 €	-	-

PRISE DE FONCTION

En tant que fonctionnaire stagiaire vous allez devoir effectuer de nombreuses démarches administratives pour votre prise en charge :

⇒ vérification des diplômes requis,
⇒ prise en charge administrative et financière,
⇒ contrôle de l'aptitude physique.

Prise en charge administrative et financière

Vous trouverez sur le site internet de l'académie de La Réunion un lien vers le dossier de prise en charge administrative et financière. Vous devrez compléter les imprimés et les remettre accompagnés des pièces demandées au secrétariat de votre établissement d'affectation au plus tard **le 30 août.**

Pièces à fournir :

. Relevé d'identité bancaire ou postal ou d'épargne. Il doit comporter obligatoirement les codes IBAN et BIC.
• Certificat de cessation de paiement (CCP) ou fiche de liaison pour les stagiaires qui ont travaillé précédemment dans un autre corps ou d'autres administrations.
• Procès verbal d'installation (PVI) : il est établi par votre chef d'établissement et signé par vous le jour de la pré-rentrée.
. Une photo d'identité
• Copie de la carte d'identité ou passeport.
• Copie de la carte VITALE ou de l'attestation de la carte VITALE
• Dans le cas où vous auriez des enfants il faudra indiquer si vous souhaitez être bénéficiaire du Supplément Familial de Traitement SFT et fournir une copie du livret de famille .

Barres d'entrée dans l'académie de La Réunion

Action&Démocratie La Réunion	MUTATION INTER-ACADEMIQUE 2025 PLP		
DISCIPLINE	**BAREME**	**Nombre d'entrants**	**Nombre de candidats**
LET HISTOIRE	**1 372.3**	9	58
LET ANGLAIS	**3 030.2**	2	63
G. ELECT OPT ELECTROTECH	**NP**	1	21
G. MECA CONSTRUCTION	**NP**	1	13
G. MECA MAINTENANCE VEHICULE	**3 972.2**	2	20
G. INDUS CONSTRUCTION ET REPARATION CARR	**NP**	1	2
G. INDUS BOIS	**1 236.1**	2	6
G. INDUS TEXTILES ET CUIRS	**NP**	1	7
BIOTECHNOLOGIES SANTE ENV COLL	**1 378.2**	5	33
STMS	**NP**	1	21
ECO.GEST.COMMERCE/VENTE	**2 487**	2	54
ECO.GEST.GEST/ADMIN	**NP**	1	24
ECO.GEST.TRANSPORT/LOG	**NP**	1	4

* NP = non publié.
* *Pas d'entrant pour les disciplines ne figurant dans le tableau.*

Barres d'entrée dans l'académie de La Réunion

Action&Démocratie La Réunion	MUTATION INTER-ACADEMIQUE 2025 Certifiés/Agrégés/EPS CPE/PSYEN		
DISCIPLINE	**BAREME**	**Nombre d'entrants**	**Nombre de candidats**
ARTS PLASTIQUES	**1 215.1**	4	24
SVT	**1 464.2**	7	63
BIOCHIMIE- GENIE BIO	**1 193.1**	2	11
ECO.GEST.OPT COMM ORG GRH	**NP**	1	16
ECO.GEST.OPT MARKETING	**1 493.3**	4	26
DOCUMENTATION	**1 565.3**	2	23
EDUCATION MUSICALE	**NP**	1	26
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	**502**	23	89
ANGLAIS	**1 678**	9	143
ALLEMAND	**1171.1**	3	24
CHINOIS	**NP**	1	4
CREOLE	**14.1**	2	3
LETTRES CLASSIQUES	**570.2**	2	13
LETTRES MODERNES	**1 051**	14	106
MATHS	**1 565.3**	10	162
STMS	**2 681.3**	2	14
PHILOSOPHIE	**171**	5	17
SC. PHYSIQUES ET CHIMIQUES	**1 198**	9	68
SC. ECO ET SOCIALES	**NP**	1	24
TECHNOLOGIE	**NP**	1	35
EPS	**1 609.2**	12	234
EDUCATION (CE ,CPE)	**1 495.2**	10	68
PSYEN EDU.DEV.CONS.ORI	**1 024**	4	15
PSYEN EDU.DEV.APP	**NP**	1	20

* NP = non publié.
* *Pas d'entrant pour les disciplines ne figurant dans le tableau.*

Action&Démocratie
La Réunion
CFE CGC

Académie de la Réunion
Tél. / rép : 0262 35 05 92
Gsm : 0693 10 28 81
adreunion@actionetdemocratie.fr
adreunion.admin@actionetdemocratie.fr

Année scolaire 2025/2026

Août 2025

1	V	Alphonse	
2	S	Julien	
3	D	LYDIE	
4	L	J.-M. Vianney	32
5	M	Abel	
6	M	Transfiguration	
7	J	Gaëtan	
8	V	Dominique	
9	S	Amour	
10	D	LAURENT	
11	L	Claire	33
12	M	Clarisse	
13	M	Hippolyte	
14	J	Evrard	
15	V	ASSOMPTION	
16	S	Armel	
17	D	HYACINTHE	
18	L	Rentrée enseignant	
19	M	Rentrée élèves	34
20	M	Bernard	
21	J	Christophe	
22	V	Fabrice	
23	S	Rose	
24	D	BARTHÉLÉMY	
25	L	Louis	35
26	M	Natacha	
27	M	Monique	
28	J	Augustin	
29	V	Sabine	
30	S	Fiacre	
31	D	ARISTIDE	

Septembre 2025

1	L	Gilles	36
2	M	Ingrid	
3	M	Grégoire	
4	J	Rosalie	
5	V	Raïssa	
6	S	Bertrand	
7	D	REINE	
8	L	Nativité N.-D.	37
9	M	Alain	
10	M	Inès	
11	J	Adelphe	
12	V	Apollinaire	
13	S	Aimé	
14	D	SAINTE-CROIX	
15	L	Roland	38
16	M	Édith	
17	M	Renaud	
18	J	Nadège	
19	V	Émilie	
20	S	Davy	
21	D	MATTHIEU	
22	L	Maurice	39
23	M	Constant	
24	M	Thècle	
25	J	Hermann	
26	V	Côme, Damien	
27	S	Vincent de Paul	
28	D	VENCESLAS	
29	L	Michel	40
30	M	Jérôme	

Octobre 2025

1	M	Thérèse E-J.	
2	J	Léger	
3	V	Gérard	
4	S	François d'Ass.	
5	D	FLEUR	
6	L	Bruno	41
7	M	Serge	
8	M	Pélagie	
9	J	Denis	
10	V	Ghislain	
11	S	Firmin	
12	D	WILFRIED	
13	L	Géraud	42
14	M	Juste	
15	M	Thérese d'Avila	
16	J	Edwige	
17	V	Baudouin	
18	S	Luc	
19	D	RENÉ	
20	L	Adeline	43
21	M	Céline	
22	M	Elodie	
23	J	Jean de C.	
24	V	Florentin	
25	S	Crépin	
26	D	DIMITRI	
27	L	Émeline	44
28	M	Simon	
29	M	Narcisse	
30	J	Bienvenue	
31	V	Quentin	

Novembre 2025

1	S	TOUSSAINT	
2	D	DÉFUNTS	
3	L	Hubert	45
4	M	Charles Bor.	
5	M	Sylvie	
6	J	Bertille	
7	V	Carine	
8	S	Geoffroy	
9	D	THÉODORE	
10	L	Léon	46
11	M	ARMISTICE 1918	
12	M	Christian	
13	J	Brice	
14	V	Sidoine	
15	S	Albert	
16	D	MARGUERITE	
17	L	Élisabeth	47
18	M	Aude	
19	M	Tanguy	
20	J	Edmond	
21	V	Prés. de Marie	
22	S	Cécile	
23	D	CLÉMENT	
24	L	Flora	48
25	M	Catherine	
26	M	Delphine	
27	J	Séverin	
28	V	Jacques de la M.	
29	S	Saturnin	
30	D	AVENT	

Décembre 2025

1	L	Florence	49
2	M	Viviane	
3	M	Xavier	
4	J	Barbara	
5	V	Gérald	
6	S	Nicolas	
7	D	AMBROISE	
8	L	Imm. Concep.	50
9	M	Pierre Fourier	
10	M	Romaric	
11	J	Daniel	
12	V	Corentin	
13	S	Lucie	
14	D	ODILE	
15	L	Ninon	51
16	M	Alice	
17	M	Gaël	
18	J	Gatien	
19	V	Urbain	
20	S	ABOL. ESCLAV.	
21	D	PIERRE CANISIUS	
22	L	Françoise-Xav.	52
23	M	Armand	
24	M	Adèle	
25	J	NOËL	
26	V	Étienne	
27	S	Jean	
28	D	INNOCENTS	
29	L	David	1
30	M	Roger	
31	M	St Sylvestre	

Janvier 2026

1	J	JOUR DE L'AN	
2	V	Basile	
3	S	Geneviève	
4	D	ODILON	
5	L	Edouard	2
6	M	Epiphanie	
7	M	Raymond	
8	J	Lucien	
9	V	Alix de Ch.	
10	S	Guillaume	
11	D	PAULIN	
12	L	Tatiana	3
13	M	Yvette	
14	M	Nina	
15	J	Rémi	
16	V	Marcel	
17	S	Roseline	
18	D	PRISCA	
19	L	Marius	4
20	M	Sébastien	
21	M	Agnès	
22	J	Vincent	
23	V	Barnard	
24	S	Fr. de Sales	
25	D	CONV. ST. PAUL	
26	L	Paule	5
27	M	Angèle	
28	M	Th. d'Aquin	
29	J	Gildas	
30	V	Martine	
31	S	Marcelle	

Février 2026

1	D	ELLA	
2	L	Prés. Seigneur	6
3	M	Blaise	
4	M	Véronique	
5	J	Agathe	
6	V	Gaston	
7	S	Eugénie	
8	D	JACQUELINE	
9	L	Apolline	7
10	M	Arnaud	
11	M	N.-D. Lourdes	
12	J	Félix	
13	V	Béatrice	
14	S	Valentin	
15	D	CLAUDE	
16	L	Julienne	8
17	M	Alexis	
18	M	Bernadette	
19	J	Gabin	
20	V	Aimée	
21	S	P. Damien	
22	D	ISABELLE	
23	L	Lazare	9
24	M	Modeste	
25	M	Roméo	
26	J	Nestor	
27	V	Honorine	
28	S	Romain	

Vacances scolaires

Mars 2026

1	D	AUBIN	
2	L	Charles le B.	10
3	M	Guénolé	
4	M	Casimir	
5	J	Olive	
6	V	Colette	
7	S	Félicité	
8	D	JEAN DE DIEU	
9	L	Françoise	11
10	M	Vivien	
11	M	Rosine	
12	J	Justine	
13	V	Rodrigue	
14	S	Mathilde	
15	D	LOUISE	
16	L	Bénédicte	12
17	M	Patrice	
18	M	Cyrille	
19	J	Joseph	
20	V	Herbert	
21	S	Clémence	
22	D	LÉA	
23	L	Victorien	13
24	M	Catherine Su.	
25	M	Annonciation	
26	J	Larissa	
27	V	Habib	
28	S	Gontran	
29	D	GWLADYS	
30	L	Amédée	14
31	M	Benjamin	

Avril 2026

1	M	Hugues	
2	J	Sandrine	
3	V	Richard	
4	S	Isidore	
5	D	PÂQUES	
6	L	L. DE PÂQUES	
7	M	J.-B. de la Salle	15
8	M	Julie	
9	J	Gautier	
10	V	Fulbert	
11	S	Stanislas	
12	D	JULES	
13	L	Ida	16
14	M	Maxime	
15	M	Paterne	
16	J	Benoît-Joseph	
17	V	Anicet	
18	S	Parfait	
19	D	EMMA	
20	L	Odette	17
21	M	Anselme	
22	M	Alexandre	
23	J	Georges	
24	V	Fidèle	
25	S	Marc	
26	D	ALIDA	
27	L	Zita	18
28	M	Valérie	
29	M	Catherine Si	
30	J	Robert	

Mai 2026

1	V	FÊTE DU TRAVAIL	
2	S	Boris	
3	D	PHIL., JACQUES	
4	L	Sylvain	19
5	M	Judith	
6	M	Prudence	
7	J	Gisèle	
8	V	VICTOIRE 1945	
9	S	Pacôme	
10	D	SOLANGE	
11	L	Estelle	20
12	M	Achille	
13	M	Rolande	
14	J	ASCENSION	
15	V	Denise	
16	S	Honoré	
17	D	PASCAL	
18	L	Eric	21
19	M	Yves	
20	M	Bernardin	
21	J	Constantin	
22	V	Emile	
23	S	Didier	
24	D	PENTECÔTE	
25	L	L. DE PENTECÔTE	
26	M	Bérenger	22
27	M	Augustin	
28	J	Germain	
29	V	Aymar	
30	S	Ferdinand	
31	D	FÊTE DES MÈRES	

Juin 2026

1	L	Justin	23
2	M	Blandine	
3	M	Kévin	
4	J	Clotilde	
5	V	Igor	
6	S	Norbert	
7	D	GILBERT	
8	L	Médard	24
9	M	Diane	
10	M	Landry	
11	J	Barnabé	
12	V	Guy	
13	S	Antoine de P.	
14	D	ÉLISÉE	
15	L	Germaine	25
16	M	Aurélien	
17	M	Hervé	
18	J	Léonce	
19	V	Romuald	
20	S	Sylvère	
21	D	FÊTE DES PÈRES	
22	L	Alban	26
23	M	Audrey	
24	M	J.-Baptiste	
25	J	Prosper	
26	V	Anthelme	
27	S	Fernand	
28	D	IRÉNÉE	
29	L	Pierre, Paul	27
30	M	Martial	

Juillet 2026

1	M	Thierry	
2	J	Martinien	
3	V	Thomas	
4	S	Florent	
5	D	ANTOINE	
6	L	Mariette	28
7	M	Raoul	
8	M	Thibault	
9	J	Amandine	
10	V	Ulrich	
11	S	Benoît	
12	D	OLIVIER	
13	L	Henri, Joël	29
14	M	FÊTE NATIONALE	
15	M	Donald	
16	J	N-D Mt Carmel	
17	V	Charlotte	
18	S	Frédéric	
19	D	ARSÈNE	
20	L	Marina	30
21	M	Victor	
22	M	M.-Madeleine	
23	J	Brigitte	
24	V	Christine	
25	S	Jacques le M.	
26	D	ANNE	
27	L	Nathalie	31
28	M	Samson	
29	M	Marthe	
30	J	Juliette	
31	V	Ignace de L.	

RYTHME D'AVANCEMENT CLASSE NORMALE

PE CERTIFIES PLP AGREGES

Échelon	Ancienneté	Accélération de carrière	Réforme possible au 01/09/2025
1	1 an	-	1 an
2	1 an	-	1 an
3	2 ans	-	2 ans
4	2 ans	-	2 ans
5	2 ans 6 mois	-	2 ans
6	3 ans	2 ans	2 ans 6 mois
7	3 ans	-	2 ans 6 mois
8	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
9	4 ans	-	4 ans
10	4 ans	-	4 ans
11	-	-	-

RYTHME D'AVANCEMENT HORS CLASSE

Échelon	Ancienneté	
	PE CERTIFIES PLP	AGREGES
1	2 ans	2 ans
2	2 ans	2 ans
3	2 ans 6 mois	3 ans
4	2 ans 6 mois	1 an HEA1 1 an HEA2 HEA3
5	3 ans	-
6	3 ans	
7	-	

RYTHME D'AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE

Échelon	Ancienneté	
	PE CERTIFIES PLP	AGREGES
1	2 ans	2 ans 6 mois
2	2 ans	1 an HEA1 1 an HEA2 1 an HEA3
3	2 ans 6 mois	1 an HEB1 1 an HEB2 HEB3
4	3 ans	-
5	1 an HEA1 1 an HEA2 HEA3	

RYTHME D'AVANCEMENT ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Échelons	Ancienneté
1	3 ans
2	3 ans
3	3 ans
4 à 13	4 ans

238 Chemin St Sauveur - 97432 Ravine des Cabris

Un syndicat à votre image, réactif

AD C'EST VOUS
C'EST NOUS
Rejoignez-nous !

Ne pas jeter sur la voie publique - INOPRINT - DL 25.04.176P